

Décision

Générale

colonial

Décision n° 147 3 février 1953

n° 147 3

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 01/03/1953

Date de publication
3 février 1953

Date du numéro
1 mars 1953

TEXTE INTÉGRAL

- M. Aboubaker Houmed, agent technique de 10° échelon. est mis à la disposition du Directeur du Port, en qualité de patron de vedette.